

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 5 No 9

18 FEVRIER 1985

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT

CE MOIS

Centenaire	page 2
Relève 10* anniversaire	page 3
Consultation	page 4
Les tribunaux	page 5
2 résolutions municipales	page 6
Gateau surprise	page 8
Tarte aux légumes	page 8
Les handicapés	page 10
Les Lions	page 11
Programme du Carnaval de Val-Brillant	page 14
Danse-o-thon	page 15
Comité école	page 16

JOURNAL MEMBRE

AMECO

Association des Médias Écrits
Communautaires du Québec



CENTRE COMMUNAUTAIRE

**CONSULTATION PUBLIQUE
LE 27 FEVRIER 1985**

VOIR PAGE 4 et 6



CENTENAIRE DES FRERES MARISTES 1985

Les Frères Maristes sont présents en terre canadienne depuis cent ans. Une présence d'hommes ayant voué leur vie au Seigneur dans le service éducatif des jeunes. Une présence qu'il faut célébrer.

Beaucoup d'anciens, de parents se joindront à eux au cours de l'année pour rappeler d'heureux moments, mais aussi pour louer le Seigneur et Marie de l'oeuvre accomplie. "C'est Lui...C'est Elle qui a tout fait chez-nous!", redisons-nous à la suite de Marcellin Champagnat, notre Fondateur.

Célébrer le centenaire mariste, c'est évoquer, dans le présent, un riche passé qui nous relance, dans l'avenir, avec enthousiasme, réalisme et sérénité.

Relire un siècle d'histoire. Rappeler des événements célèbres. Evoquer des noms prestigieux de fondateurs, de provinciaux, de directeurs, de missionnaires, d'éducateurs.... Sillonner le territoire québécois marqué par le passage des disciples de Champagnat.

Célébrer un centenaire. Faire une marque dans le grand temps de Dieu. Entonner une hymne de joie et de reconnaissance envers le Seigneur de tout bien. Avoir la mémoire en fête. Si aujourd'hui est le souvenir d'hier.

Mais demain peut être le rêve d'aujourd'hui. Il faut rêver pour faire un bond dans l'avenir. Et vogue le voilier mariste vers son deuxième centenaire. Cent ans de vie ne peut que susciter un regain d'espoir pour le temps qui vient.

Puisse ce centenaire mariste être l'occasion de retrouvailles fondées sur la solidarité et la foi en des lendemains qui chanent.

Armand Morin

par Fr. Charles-henri Guay

GARAGE
Louis Savard

MECANIQUE GENERALE
ENTRETIEN
742-3333

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

Librairie
D'Amqui Inc.

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE

LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT

C.P. 67

VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER lucien
D'AMOURS Léopold
deBILLY Anne
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
RINGUET France
TFEMELAY, Jeannette
TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition

LEBEL Irène

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000
INC.

179, boul. St-Benoit
Amqui, G0J 1B0

TIRAGE: 750 copies

ABONNEMENT: 6,00\$ année

DEPOT LEGAL: QUEBEC
CANADA

COURRIER 2ième CLASSE

ENREGISTREMENT 5 5 6 8

LA RELEVÉ : 10^e ANNIVERSAIRE

Le 16 décembre dernier le Comité La Relevé fêtait son 10^{ième} anniversaire. Une invitation avait été faite aux anciens et membres actuels du Comité. Une cinquantaine de personnes se retrouvèrent autour de la table pour souper.

Pour la soirée toute la population de Val-Brillant étant invitée avec entrée libre, ce fut vraiment un ralliement où tous dansèrent au son de la musique si gentiment exécutée par des membres du comité.

Nous tenons à remercier beaucoup ces musiciens qui se sont surpassés. Un historique fut lu, par la présidente Colombe Fournier, relatant toutes les activités du comité depuis 10 ans. Une plaque-souvenir fut offerte à Marielle Lavoie instigatrice du début, à Yolande Perron qui fut une secrétaire fidèle pendant 9 ans, ainsi qu'à Anne-Marie St-Onge, première présidente et qui occupa le poste pendant 7 ans. En somme ce fut une journée dont nous garderons un excellent souvenir.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête. Nos généreux commanditaires: la Caisse Populaire, Antonin Fallu, Décoration D'Amours, La Maison de la Croûte, Epicerie Fernand Côté, Marché D. Lizotte, Armand D'Amours, Boulangerie Lévesque, Boulangerie Rayon de Soleil, Laiterie de Choix et Crèmerie Unic. A tous un grand merci.

Anne-Marie St-Onge, sec.

Assemblée annuelle Marina du Lac Matapédia

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de la Marina du Lac Matapédia Inc. se tiendra à la Capitainerie de la Marina à Val-Brillant le Mardi 26^e février 1985 à 20 heures afin d'étudier les états financiers de 1984, de procéder à l'élection des administrateurs et se prononcer sur toutes autres questions concernant la Marina.

Bienvenue aux membres

C.A. Marina 1984

FERMETURE

Le Salon FRancine tient à remercier toute sa clientèle qui l'a encouragée dans son commerce qu'elle a opéré à Val-Brillant du 14 février 1975 au 14 février 1985.

Merci Beaucoup!

Francine L. Santerre



SEANI



FERNAND COTE
ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

UNE CONSULTATION DE LA POPULATION

Au cours des derniers mois, des organismes et des individus de Val-Brillant ont demandé à la municipalité de Val-Brillant d'étudier les possibilités de doter notre village d'un centre communautaire. Le conseil a donc entrepris l'étude en proposant une procédure de cheminement dont la première étape est une consultation de la population.

Cette consultation se déroulera en deux (2) étapes. La première assemblée se tiendra le 27 février '85 à 20:00h à la salle municipale. Elle s'adresse aux citoyens en général. la deuxième partie de la consultation réunira le 20 mars '85 à 20 00h à la même salle, les organismes de Val-Brillant intéressés par le problème d'un centre communautaire.

Qu'est-ce que le conseil municipal de Val-Brillant attend de cette consultation? Tout simplement, nous attendons que les citoyens, pour la première étape de la consultation, et les organismes pour la seconde, nous démontrent la nécessité d'un centre communautaire, leur volonté de s'impliquer dans les différentes phases d'étude ou de réalisation, comment ils entrevoient leur participation. D'autre part, nous voulons aussi connaître les objections de ceux qui pourraient être contre un tel projet et les différentes mises en garde qu'ils sont en droit de formuler. Il faut tout de suite préciser que ces consultations ne sont pas des périodes de questions où les citoyens et les organismes demandent des informations à ses élus

municipaux. Bien au contraire, les membres du conseil vous poseront des questions sur vos opinions demandant d'éclaircir certains points, de clarifier certaines situations.

D'autre part, une telle consultation suppose que les individus soient en mesure de s'exprimer librement. Voilà pourquoi, l'ordre dans les interventions sera rigoureusement maintenu pour éviter que quelques individus monopolisent la discussion au détriment des autres qui veulent intervenir.

Bien plus, nous vous demandons d'exprimer votre opinion sur un centre communautaire, non de faire la critique des opinions des autres. Trop souvent ceux qui critiquent les opinions des autres le font parce qu'ils ne sont pas capable d'exprimer leur propre opinion ou, tout simplement, en ont point.

Une consultation comme celle que l'on s'appête à effectuer peut être enrichissante pour toute personne qui y participe. A notre connaissance, c'est la première fois qu'une telle démarche est effectuée à Val-Brillant pour connaître votre opinion sur une installation communautaire. La démarche en vaut la peine. N'ayez donc pas peur de venir exprimer ce que vous pensez au sujet d'un centre communautaire. C'est à vous de nous faire valoir vos idées, vos appréhensions, vos suggestions, vos objections, etc....

Marcel Auclair, maire

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
VAL-BRILLANT **742-3225**

742-3517 742-3541
Snap-on
CLAUDE MALENFANT
R.R. 2 Val-Brillant,

Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268
Marielle Claveau, D.D.
Denturologiste
VAL-BRILLANT, Côté Matapédia, P.Q. G0J 3L0

Jules inc. **CONTRACTEUR**
Fournier **GENERAL**
742-3227
VAL-BRILLANT



L'organisation des tribunaux

Cour provinciale, cour supérieure, cour d'appel...on les connaît de nom mais quant à savoir ce qu'elles représentent; il n'est pas facile pour un profane de s'y retrouver. Ce qui est important de savoir c'est que chacune de ces cours a un champ de compétences qui lui est propre. Il faut également distinguer les deux grandes juridictions: celle civile et celle criminelle.

1) La juridiction civile

Globalement cette juridiction vise les conflits qui surviennent entre deux parties, ou plus, au niveau de la responsabilité d'une faute, des contrats, des obligations, du droit de la famille, ...

A) La Cour municipale

Il y en a 149 au Québec. Cette cour est instituée pour permettre la récupération de sommes qui sont dues à une municipalité (ex. taxes municipales, prix des permis, etc...).

B) Le tribunal de la jeunesse

Comme son nom l'indique, la clientèle visée par ce tribunal est la jeunesse (les moins de 18 ans). Elle s'occupe des jeunes en difficulté ou en conflit avec leur milieu. L'article 36.1 du code de procédure civile mentionne que ce tribunal est celui qui est habilité à connaître les matières relatives à l'adoption.

C) La Cour provinciale

L'article 34 du code de procédure civile prévoit que cette cour a compétence lorsque la valeur du montant en litige est inférieure à 15 000,00\$ pour tout genre de demande (sauf les demandes de pension alimentaire), de même qu'une cause relative à l'exécution, l'annulation ou la résolution d'un contrat, lorsque l'intérêt est inférieur à 15 000,00\$ et également en résiliation de bail (si le montant réclamé pour loyer et dommages est inférieur à 15 000,00\$). L'article 35 mentionne qu'elle a également compétence pour les matières d'action en recouvrement de taxes

(ou autres sommes dues) à une corporation municipale ou scolaire en vertu du code municipal et pour toute action en annulation ou cassation du rôle d'évaluation des immeubles imposables.

L'article 36 du même code prévoit que cette cour est celle devant laquelle une action doit être intentée pour toute question ayant trait à l'usurpation, la détention ou l'exercice illégal d'une charge dans une corporation municipale ou scolaire.

Notons que les juges qui la composent sont nommés par le provincial et que, pour certaines matières, cette cour provinciale devient un tribunal d'appel lorsqu'une personne conteste la décision du bureau de l'évaluation foncière concernant une taxation municipale ou scolaire, une cotisation du ministère provincial du revenu, ou encore une décision de la régie du logement.

Rappelons aussi l'existence de la cour des petites créances, qui est une division de la Cour provinciale, et qui a pour objet des plaintes, où seul un particulier peut être demandeur, de moins de 1 000,00\$ relatives à des contrats ou des délits.

D) La Cour supérieure

Il est dit à l'article 31 du code de procédure civile que cette cour est le tribunal de droit commun. En ce sens qu'elle est compétente à entendre toute matière...qui n'a pas été attribuée à un autre tribunal. Elle possède également un pouvoir de contrôle et de surveillance sur les tribunaux inférieurs et corps politiques. La loi lui a également conféré l'exclusivité de la juridiction sur le divorce et la faillite ainsi que des causes relevant du droit de la famille (séparation, pensions alimentaires, garde des enfants, etc...).

Cette cour compte 140 juges qui sont nommés par le fédéral.

suite à la page 7

RESOLUTION 18:85

CONSIDERANT QUE des organismes de la municipalité et des contribuables ont demandé aux élus municipaux d'envisager les possibilités d'une construction d'un centre communautaire;

CONSIDERANT QUE le conseil municipal affirme que la décision de construire un éventuel centre communautaire relève de sa juridiction.

En conséquence, il est proposé par Réjean Rivard, appuyé de Lauréat D'Amours et résolu unanimement d'adopter la procédure de cheminement suivante concernant la réalisation d'un centre communautaire

- 1) Consultation de la population sur sa volonté d'avoir un centre communautaire et sur la nécessité d'un tel équipement;
- 2) Décision suite à la consultation. Si la décision est positive, formation d'un comité d'aménagement;
- 3) Analyse de la situation et des besoins;
- 4) Conception du projet;
- 5) Analyse des coûts de réalisation et des possibilités de financement;
- 6) Nouvelle consultation de la population sur l'état du projet;
- 7) Plan de gestion;
- 8) Plan de financement;
- 9) Plan et devis;
- 10) Plan de réalisation;
- 11) Nouvelle consultation de la population sur l'ensemble du projet;
- 12) Suite à cette dernière consultation, une décision finale concernant le projet est prise. Si la décision est positive, démarrage des travaux.

RESOLUTION 19:85

Résolution

CONSIDERANT QUE le conseil municipal a décidé, par la résolution no 18-85, que la première étape de la procédure de cheminement de réalisation d'un centre communautaire consiste en une consultation de la population:

En conséquence, il est proposé par Jean-Baptiste D'Amours, appuyé de Colombe Fournier et résolu unanimement de procéder à cette consultation sur le sujet suivant, de la manière suivante, aux lieux, date et heures suivants:

Sujet: Les citoyens de Val-Brillant et les organismes du milieu seront appelés à exprimer leurs opinions aux membres du conseil municipal concernant la nécessité de réaliser et leur volonté de vouloir réaliser et leur volonté de vouloir réaliser, oui ou non, un centre communautaire. Si oui, comment ils envisagent la situation; comment ils voient la réalisation; etc.... Si non, les raisons de leurs positions.

Manière: La consultation se déroulera en deux (2) étapes:

1) Une première sera consacrée aux citoyens de Val-Brillant. A cette assemblée avec le conseil municipal, les personnes qui interviendront le feront en leur nom propre et exprimeront leurs opinions sur le sujet concerné.

2) La deuxième étape consistera en une réunion du conseil municipal avec les différents organismes de la municipalité un maximum de trois (3) membres par organisme seront acceptés. Une résolution de leur conseil d'administration les mandant à cette réunion devra être remise au début de la réunion.

Si jamais le conseil municipal le juge à propos, un sondage d'opinion pourra être effectué auprès de la population.



Lieu, date et heure

- 1) L'assemblée publique des citoyens aura lieu à la salle municipale le 27 février '85 à compter de 20:00h;
- 2) La réunion avec les organismes de la municipalité aura lieu à la salle municipale le 20 mars 1985 à 20:00h.

Autres considérations

- 1) Le conseil municipal procèdera à l'analyse des deux étapes de la consultation à compter du 25 mars '85. Selon le temps requis pour l'analyse, la décision de poursuivre le cheminement sera prise à la séance régulière d'avril ou de mai.
- 2) Cent (100) dollars, pris sur le budget consacré aux loisirs seront affectés à cette consultation.

L'organisation...

E) La Cour d'appel

Au Québec, c'est le plus haut tribunal. Elle est composée de 16 juges nommés par le fédéral. Lorsqu'une partie n'est pas satisfaite du jugement prononcé contre elle, elle peut, aux conditions prescrites, faire appel de la décision devant cette cour.

F) La Cour suprême

Ce tribunal constitue la dernière instance d'appel au Canada. Il siège à Ottawa seulement et ses membres sont nommés par le gouvernement fédéral. Une partie peut, lorsque la cour d'appel a rendu son jugement, faire appel de ce jugement à la Cour suprême. Notons que la Cour suprême est compétente à entendre également toutes les causes des autres provinces rendues par leurs tribunaux respectifs de dernière instance. Le fait de se présenter devant cette cour ne garantit pas automatiquement que l'on sera entendu puisqu'on doit d'abord procéder par permission d'appeler et que si cette permission est refusée, la cause n'ira pas plus loin.

Voilà qui constitue l'essentiel de l'organisation de nos tribunaux en matière civile, sans compter les nombreux tribunaux d'ordre administratif. Nous verrons le mois prochain comment se présente cette organisation en matière criminelle.

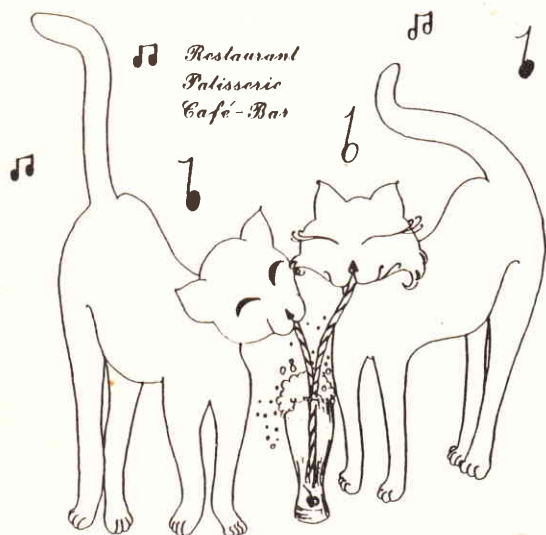
La Maison de La Crouûte

45 Saint Pierre

Val-Brillant

G0J 3L0

Tel. 742-3251



Simplement pour le plaisir

FESTIVAL DES FOINS DE VAL-BRILLANT

Nous invitons toute la population de Val-Brillant à nous faire part de vos commentaires et suggestions qui permettraient d'améliorer la programmation de l'édition '85 du Festival.

Il y aura des boîtes à suggestions qui seront placées à cet effet dans les commerces de Val-Brillant pour les personnes qui voudraient bien répondre à cette invitation.

Festival des Foins de Val-Brillant
Roger Malenfant, sec.

Gateau surprise

2 tasses de farine tout usage tamisée
1 tasse de sucre
1/2 tasse de cacao
1/2 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de sel
1 tasse d'eau
2/3 tasse de mayonnaise
2 c. à thé de vanille

Tamiser dans le bol à mélanger la farine le sucre, le cacao, la poudre à pâte, le soda et le sel. Ajouter l'eau, la mayonnaise et la vanille. Battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse.

Verser dans 2 moules à gâteau graissés et tapissés de papier ciré dans le fond.

Cuire à 350 F pendant 30 à 35 minutes. Refroidir 10 minutes dans le moule et démouler.

Bonne réussite

Mme Madeleine Mignault

Tarte aux légumes

1 tasse de carottes rapées
1 tasse de chou coupé fin
1 tasse de céleri tranché fin
1 oignon
3 c. à soupe de margarine
Sel et poivre

Cuire les légumes (les 3 premiers) égouter. Faire frire l'oignon en rondelle dans le beurre, ajouter les légumes, faire refroidir.

Mettre dans une pâte à tarte ordinaire et recouvrir, cuire à 425 F à peu près 25 à 30 minutes.

Servir avec tranches de boeuf avec sauce brune ou poisson poché avec béchamel.

On peut en faire aussi avec des légumes verts tel que pois, brocoli ou épinard.

Bonne chance

Marie-Paule Lauzier

LA MAISON DE

LA CROUTE

Souper du 23 février

Menu québécois

- Soupe aux pois, soupe orge et légumes.

Assiette québécoise, soit: rôti de porc, pâté à la viande, saucisse de porc, dinde, cipaille.

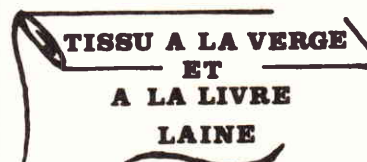
Dessert: grands-pères à la mélasse, tarte au sucre.

Un verre de caribou sera offert.

Le tout pour seulement
7,50\$

#

Mme Armand D'Amours



VAL-BRILLANT 742-3490

SERVICE SERVICE A DOMICILE

YVON COUTURE L.M.
Route nationale 132 ouest,
VAL BRILLANT 742-3715

Service assuré par un technicien
diplômé possédant 10 ans d'expérience

Réparation de toutes marques

Dépositaire autorisé: INGLIS - ADMIRAL



OBJET & V LOC.

Tarifs: \$1.00 p...
\$2.00 p...

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Spéciaux
du jeudi à
inclusi

RICH



MARCHE

Bière

742-3

5, rue St-P

Val-Br

Cré Ma

P.

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles:

Décès: - Au Bic est décédée le 15 janvier '85 Mme Anne-Marie Rioux 74 ans épouse de feu M. Léo Côté. Elle était la belle-soeur de M. Auguste Côté et de Mme Alphonse St-Amand (Yvonne Côté) de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 22 janvier '85 M. Xavier Caron 75 ans 1 mois époux de Mme Marie-Rose Bélanger. Il était le père de M. Gabriel Caron et le frère de M. Dominique Caron de notre paroisse.

- A l'hôpital Laval est décédée le 22 janvier '85 Mme Leuvina Deschênes 78 ans épouse de feu M. Rémi Guay. Elle était la mère de Frère Charles-Henri Guay de notre paroisse.

- A Dalhousie est décédée le 25 janvier '85, Mme Jeanne D'Amours 77 ans 10 mois épouse de M. Rémi Lévesque. Elle était la soeur de Mme Irène Soucy de notre paroisse.

- A l'hôpital de Mont-Joli est décédée Mme Marie Lévesque 87 ans 3 mois épouse de feu M. Georges Charette. Elle était la mère de MM. Georges-Henri et Jacques Charette et la belle-soeur de Mme Marc Gonthier (Cécile Charette) tous de notre paroisse.

- A Lévis est décédée le 6 février '85 Mme Georgianne Fournier 34 ans 11 mois fille de M. et Mme Zénon Fournier (Colombe Pinel) de notre paroisse.

" Sincères condoléances aux familles éprouvées "

Annonces:

Remerciement: Au St-Esprit pour faveur obtenue.

M.P.M.

A vendre: Terre de 123 arpents dont 100 en culture, située dans le rang 2 est. Pour information, Jacques Beaulieu à 742-3526.

Remerciement - Remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenues J.R.L.E.

A vendre - Télévision couleur meuble modèle Zenith, bonne condition, prix 150,00\$.

- Meuble Stéréo - dix ans - bon pour chalet, prix 100,00\$, communiquez pour ces deux articles à 742-3206.

5 rue de l'Eglise, Tél.: 536-3556
Seybec, Qué. C.P. 99

PUBLICITÉ
VERRO ENR.

CAL ENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX
ROGER VERREAULT, prop.



LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883



COMITE LOCAL

Un gros merci à Madame Berthe Paquet d'avoir accepté de nous confier une partie de son vécu depuis qu'une maladie sournoise est venu changer sa condition physique.

"Bonjour à tous!

Je me présente Berthe Paquet (Bernard), mère de neuf enfants. A la demande d'écrire un témoignage pour le journal, ce n'est pas facile de parler de soi, j'ai beaucoup hésité à venir vous parler de cette maladie sournoise qu'est la sclérose en plaques, oui, sournoise pour moi.

Après avoir eu une très bonne santé, j'étais habituée à tout faire sans problème; tricot, couture, tissage, cuisine, bricolage sans oublier la tenue de la maison. Je réservais de la créativité pour plus tard. Malheureusement, tout est fichu pour moi. Il vaut mieux ne pas connaître l'avenir, c'est le secret de Dieu.

Voilà le commencement de cette maladie qui dure depuis maintenant cinq ans. Après un service funéraire, je servais une tasse de thé, le poignet tourne, la tasse renverse. Une question se pose: que se passe-t-il? Je ne pourrai jamais oublier cet après-midi là. Par la suite, mes mains perdaient de la force peu à peu de même que mes jambes. Bien découragée, je suis allée voir de nombreux spécialistes, personne n'osait me dire la vérité. A Québec, j'obtiens une réponse, vous avez un virus dans la moelle épinière. Je dois retourner à la maison car on ne peut rien faire pour moi, prendre des vitamines et la suite, je le garde dans ma tête. C'est en lisant que j'ai découvert que c'était la sclérose en plaques. Ce fut un choc, je ne grossis rien. C'est impossible de décrire ce que j'ai pu ressentir, les larmes ne manquaient pas, le sommeil ne venait pas. Pourquoi moi? Après toutes ces années je ne me suis pas encore habituée, on ne s'habitue jamais. A chaque matin, il faut trouver la force pour continuer. J'ai encore l'espérance de guérir, si c'est la volonté de Dieu. Pour moi, Dieu nous envoie des épreuves pour qu'on se rapproche encore plus de lui.

Au mois de septembre '84, je recevais mon passeport pour aller voir le pape. C'était la joie dans mon cœur. A Québec au Centre François Charron, 800 personnes handicapées dont la majorité sont de grands malades ont rencontré sa sainteté. Je lui ai donné la main, ce fut très émouvant et impressionnant à la fois. Cette journée fut remplie d'émotions de voir toutes ces personnes qui gardaient le sourire et qui ont le courage de se déplacer. C'est l'amour de Dieu qui les a aidées à continuer à vivre jour après jour.

Mon époux, mes enfants, ma famille et mes amies sont bien attristés de cette situation. J'ai BESOIN DE CHACUN D'EUX.

Je leur dis merci pour le réconfort, la tendresse, la patience et surtout l'amour qu'ils m'ont apporté. J'ai besoin de tous ces éléments pour continuer la lutte.

Pour l'instant, la seule chose qu'on puisse faire, c'est de se nourrir sainement, prendre beaucoup de vitamines et faire de l'exercice.

En terminant, un gros merci à nos formidables bénévoles qui s'occupent de nous un après-midi par semaine à semer la joie et la compréhension. Que Dieu les récompense pour cette bonne action.

A tous ceux qui travaillent pour le journal, sans oublier les lecteurs et lectrices, je leur souhaite beaucoup de joie, de bonheur et le plus précieux des souhaits une bonne santé.

Merci à tous."

Une abonnée Berthe
par Jeannette Tremblay



Louis-Marie Bélanger
ARPENTEUR GEOMETRE
26 RUE STE URSULE
Amqui 629-2711

LE MOIS DE JANVIER

Suite à une invitation des bénéficiaires de la Villa Mon Repos et à l'intérieur du Carnaval des Loisirs de Val-Brillant, les Lions visiteront la Villa le samedi 16 février '85. Les responsables de soirée sont Adrien Pelletier et de bingo Raymond Côté, notre premier vice-président.

Lors du souper du 14 janvier dernier, nous avons eu la visite de l'officier Jacques Poirier du poste de la Sûreté du Québec à Amqui. Il est responsable de l'information sur les drogues dans les classes de 6ième année au primaire et l'année au secondaire. Il nous a donné un bref aperçu de ses séances d'information qui durent jusqu'à trois heures et qui renseignent les jeunes sur l'aspect physique des drogues et sur leur effet néfaste à courte et longue échéance. M. Poirier devait, à ce jour, donner son information à partir de photos. Les Lions du district A-14 ont offert aux postes de la Sûreté du Québec de chaque secteur une valise contenant des échantillons des diverses drogues et stimulants en circulation. Ces drogues sont scellées dans des feuilles d'acrylique et elles ne peuvent en aucune façon être retirées pour consommation. Les Lions sont fiers de pouvoir contribuer à la lutte contre la drogue en informant les jeunes.

Le président de la zone 26 est, Marcel Morin d'Amqui, nous a visité lors du souper du 28 janvier dernier et il a été décidé par le Club, d'appuyer une démarche pour doter le poste de la S.Q. d'Amqui, d'une valise d'échantillons de drogues de façon à ce qu'elle soit à l'usage exclusif de ce poste pour les écoles de la Vallée. L'autre valise devant circuler dans le territoire desservi par la région de Rimouski.

Les médailles du Gouverneur Laurence Gagné et du District A-14 sont arrivées et seront disponibles au prochain souper.

Une résolution a été envoyée au Canadien National pour demander que la gare ne soit pas démolie, mais qu'elle soit plutôt cédée à un organisme de Val-Brillant qui en fera la rénovation et la mettra au service de la population.

Un projet Katimavik a été demandé, les responsables au niveau du Comité Local Katimavik sont Adrien Pelletier et Jean-Baptiste D'Amours. Le projet demandé concerne des travaux d'entretien à l'intérieur, la réfection des installations sanitaires, la préparation du bâtiment pour la saison estivale, le classement du matériel au 2ième étage, le redressement de la structure de la bâtisse, le nettoyage du terrain autour de l'immeuble, faire un plan d'aménagement et aménager, faire les travaux de réparation à l'extérieur de la bâtisse. Ce projet a été accepté et sera en marche bientôt.

Le président, Raymond D'Amours, demande à tous les Lions de songer aux candidats qui seraient susceptibles d'être les officiers de notre Club pour la saison 85-86, c'est le devoir de chacun de suggérer un nom. Si vous avez un candidat Lions à présenter au club, souvenez-vous, confrères Lions, que vous devez soumettre sa candidature au conseil d'administration pour étude.

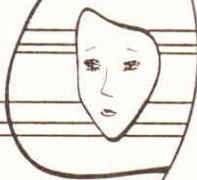
Il est de notre intérêt à nous tous Lions que les buts et réalisations du Lionisme soient très connus afin d'informer les quelques dénigreur ("roteux") qui véhiculent en sourdine des informations fausses, inexactes ou carrément mensongères. Il nous faut être vigilants et bien au fait du mouvement social que nous représentons et dont nous sommes fiers.

Coiffure
au
Caméléon

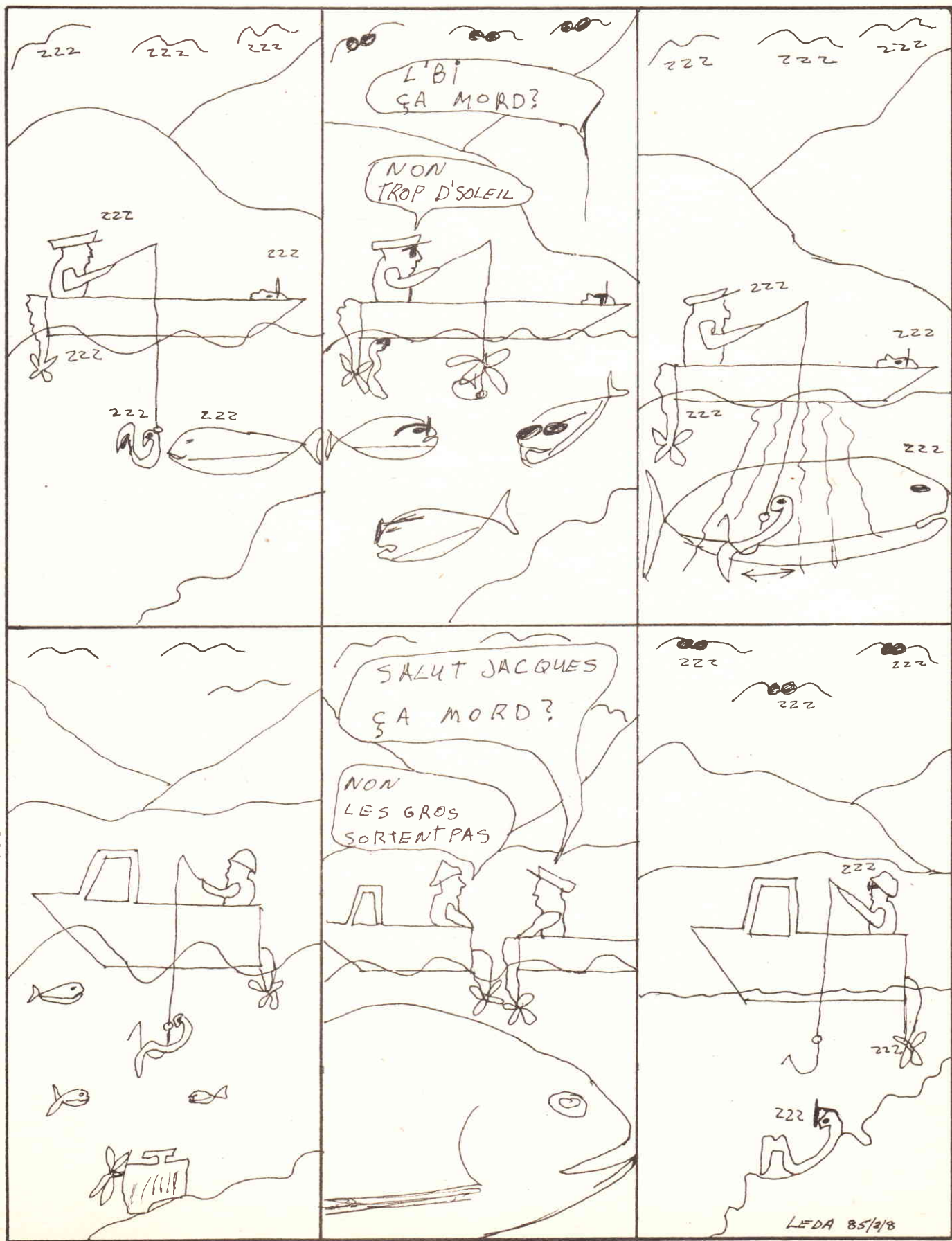
21 ST-Pierre Ouest
Val-Brillant

742-3858

Du mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 13h00



LES TOULADISTES



Pour faire quelques changements dans mon article, je veux parfois parler de la vie des gens. Et qui de mieux pour commencer ces articles que le rédacteur de notre journal, Marcel Auclair.

Marcel est né le 25 juillet 1947 de Ernestine Vallée et André Auclair. Il est l'aîné d'une famille de 10 enfants. Après ses études primaires à Val-Brillant, il est parti pour le Juvénat où il y est demeuré 6 ans (Beauceville, Lévis, Châteauricher).

Par la suite, il a poursuivi ses études au Collège de Matane et au Collège des Jésuites à Québec en sciences sociales.

Marcel s'est marié le 12 août 1977 avec Françoise Pelletier et est père de deux filles: Mélanie 7 ans, Caroline 22 mois.

Président-organisateur du Festival des Foins pendant 2 ans. Il fut élu maire le 6 novembre 1983 à l'âge de 36 ans (faut le faire).

Marcel est rédacteur en chef du Journal le Pierre-Brillant depuis avril '80. Un samedi par mois, Marcel et son équipe se réunissent pour rédiger le journal.

Le caractère de Marcel: certains disent qu'il était bien malcommode quand il était petit. Quelques petites anecdotes rappelleront de bons souvenirs à Marcel

- Marcel avait décidé de jouer à la magie (apparaît, disparaît). Après s'être enfermé dans la salle de bain avec son frère Magella, il avait fait un trou dans le mur donnant sur l'escalier. Magella, qui était un peu grassouillet, passa le premier dans le trou et resta coincé. Marcel poussait dans le fond de culotte à Magella qui flottait dans le vide prêt à tomber. Les tours de magie ne fonctionnent pas toujours. Faut taire la punition qu'il lui fut infligé. Cela n'a sûrement pas nui ni à sa grandeur, ni à sa grosseur.

- Autre anecdote: ça se passait sur l'ancien tennis. Marcel s'est présenté un soir pour jouer au soccer en disant "Voici l'homme des grandes occasions" et paf, en disant ça, il reçoit le ballon dans le front.

J'ai bien rigolé quand ces anecdotes m'ont été racontées chez M. et Mme André Auclair.

En lui souhaitant une vie heureuse et remplie de succès.

Longue vie et Bonne Chance Marcel!

Francine Morin





CARNIVAL: PROGRAMME 85

LUNDI 25 FEVRIER

Tournoi de cartes
(beu, politaine)
A la salle municipale
A 20:00H
Inscription: 3,00\$ pers.
Resp.: Colombe Fournier
742-3824
et Comité La Relève

MARDI 26 FEVRIER

Tournoi de crible (double)
A la Maison de la Croûte
A 20:00H
Inscription: 3,00\$ pers.
Resp. Yolande Perron
742-3748

MERCREDI 27 FEVRIER

Rencontre paroissiale pour
le centre communautaire
C'est l'affaire des loisirs
A la salle municipale
A 20:00H

JEUDI 28 FEVRIER

Soirée d'improvisation
Au Bar du Lac
A 20:00H
Admission: 1,00\$
Resp.: Sylvain Auclair
742-3284

VENREDI 1ER MARS

Soirée des jeunes
A l'O.T.J.
A 19:00H
Inscription: 0,50\$
Resp.: Michel Sirois
742-3796
et les Scouts

Tournoi de billard (nègre)
A l'hôtel de Val-Brillant
A 20:00h
Inscription: 3,00\$
Resp.: Michel Sirois
742-3796
Guyline Tardif
742-3436

SAMEDI 23 FEVRIER

Déjeuner musical
A La Maison de la Croûte
de 7:00H à 11:00H
Resp.: Claude Lebel
742-3459

journée des jeunes
A l'O.T.J.
A 13:00H
Admission: 0,50\$
Resp.: Charles Desrosiers
742-3890
et André Bélanger

Activités Villa Mon Repos
A 19:00H
Resp.: Claude Chicoine
742-3550
et Club Lions

Danse-O-Thon
A l'Ecole Val-Brillant
Un prix de 25,00\$ gagnant
Inscription: 2,00\$
Service de bar toute la
journée 18 ans et plus
Resp.: Michel Sirois
742-3796
Guyline Tardif
742-3436

Soirée Disco Echo
Musique Canadienne-Moderne
A l'Ecole Val-Brillant
A 20:30H
Admission: 2,00\$
Bar pour 18 ans et plus
Resp.: Comité des Loisirs
(Finale du Danse-O-Thon à
12:00H)

DIMANCHE 24 FEVRIER

Tournoi de Ballon-Balai
mixte
A l'O.T.J.
A 13:00H
Inscription: 1,00\$
Resp.: Claude Chicoine
742-3550

Soirée Canadienne Age d'Or
Concours de danse
A la salle municipale
A 20:00H
Resp.: Clément Poirier
742-3487

SAMEDI 2 MARS

Randonnée de ski de fond et
de raquettes
Rendez-vous à l'école
A 13:00h
Inscription: 2,00\$
1,00\$ membre
balladins

Resp.: Sylvain Auclair
742-3284 et
Club Les Balladins
Avec trésors-cachés

Souper des Duchesses
(Cipaille)
Ecole de Val-Brillant
A 17:30H
Entrée: 6,00\$
Service de bar
Resp.: Colombe Fournier
742-3824
& Comité La Relève

* Cartes en vente auprès
des membres du comité
des loisirs et à l'en-
trée.

Soirée du couronnement
Tirage de la loterie
Spectacle des Etincelles
Remise des trophées
DISC-O-PEL
Musique Canadienne-Moderne
Ecole de Val-Brillant
A 20:30H
Admission: 2,00\$
Bar pour 18 ans et plus

DIMANCHE 3 MARS

Glissade familiale
Route Saucier



DANSE-O-THON

Viens montrer ton savoir-faire et ton endurance, lors du Danse-O-Thon du samedi 23 février à l'école de Val-Brillant d'une durée d'environ 11 heures débutant à 13:00 pour se terminer à minuit. Un prix de 25,00\$ sera remis au gagnant. Afin de n'avoir qu'un seul gagnant, nous ajouterons des épreuves de difficultés vers 11 heures et ce jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une seule personne en piste. Cinq minutes de repos par heure seront accordées ou peuvent être accumulées ainsi qu'une heure de repos pour le souper.

Toute la population est invitée à venir encourager les danseurs (euses). Le bar et le restaurant seront ouverts toute la journée.

Note: N'oubliez pas de communiquer auprès des membres du comité des loisirs pour l'obtention de votre carte au coût de 6,00\$ pour le souper Des Duchesses (cippaille) le Samedi 2 mars à 17:30H. Il y aura service de bar lors du souper.

Le comité des loisirs et les duchesses vous attendent et bon Carnaval '85.

Guyline Tardif, sec.-trés.

Pour inscription, faire parvenir le talon ci-dessous à:

Guyline Tardif
Rang 2, Val-Brillant
G0J 3L0
Tél. 742-3436

NOM: _____

ADRESSE: _____

TEL.: _____ AGE: _____

Signature des parents pour moins de 18 ans

REMERCIEMENT

Nous remercions Mlle France Belanger du 543 de la Verendrye, Boucherville, 12 ans pour ses jeux et devinettes. Ils paraîtront dans un prochain journal.

GENEREUX DONATEURS

M. et Mme Isaac Blouin	Val-Brillant
M. Fernand Belanger	Val-Brillant
Mme Lorraine Fournier	Toronto
Mme Marie-Paule Madore	Val-Brillant
Les Soeurs du St-Rosaire	Val-Brillant

MERCI

DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes, bière, vin, cartes de souhaits, cadeaux, films, articles divers, articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8 AM à 11 PM
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

Départ à 13:00H à l'O.T.J.
(autobus)
Inscription: 0,50\$ enfants
1,00\$ adultes
Resp.: Guyline Tardif
742-3436

Bingo
A la salle municipale
A 20:00H

→ Resp.: Les Fermières
Jacqueline Paradis



Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.

Val-Brillant
742-3814

Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

Comité école: Remerciement

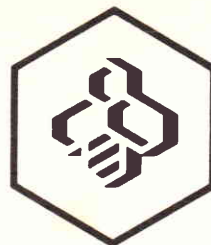
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de notre marché aux puces, tenu le 2 février dernier.

Avec les recettes de cette journée, nous sommes à préparer une journée d'activités de plein air pour tous les élèves. Bienvenue aux parents qui veulent y participer. Nous profitons aussi de cette occasion pour vous rappeler que vous êtes les bienvenus à notre réunion qui a lieu une fois par mois. Vous pouvez communiquer avec les membres du comité pour en connaître la date..

La prochaine aura lieu le 13 mars à 20:15 h, à l'école.

Merci beaucoup!

Votre comité d'école,
par Carmen R. Couture



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

CHARPENTERIE
MENUISERIE



88 Rte 132
VAL-BRILLANT

Tél: 742-3736

Club les Baladins

Les cartes de membres pour la saison 84-85 sont toujours en vente au prix de 6,00\$ pour un adulte et de 12,00\$ pour une famille.

Quelques améliorations ont été faites; le grand circuit a été amélioré. Cela grâce au projet jeune volontaire.

René Lauzier